

US Argentré



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire Us Argentré

Association : Us Argentré RNA:W532000707

Adresse : Mairie Argentré, place de l'église 53210 Argentré

Le lundi 17 juin 2024, de 19h à 21h00, les membres de l'association Us Argentré se sont réunis à la salle de l'Escapade à Argentré, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Mr Pascal BRICARD.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Mr Pascal BRICARD, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Daniel HOUDOU, secrétaire de l'association.

Les membres de la section étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer en vertu des statuts de L'US Argentré.

L'ordre du jour a été rappelé par le président.

En conformité avec son ordre du jour, un nouveau bureau est élu pour la saison 2024/2025

Il est composé de:

Pascal BRICARD	Président
Marcel CHESNAY	Vice Président
Daniel HOUDOU	Secrétaire
Isabelle FRETARD	Trésorière
Jade CHEMIN	Membre
Alain MARSOLLIER	Membre
Alain FAVRIS	Membre
Kevin TRICOT	Membre
Emilien LANDAIS	Membre

Ce nouveau bureau sera en fonction jusqu'à la prochaine AG de l'association. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour à partir du 17 juin 2024. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Argentré le 20 juin 2024

Le Président de séance

Pascal BRICARD